



BIM Coordinateur (H/F/X)

Construction - Travaux

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Depuis toujours, vous construisez des maisons, des maquettes, des plans sur ordinateur ? D'abord en imaginant la maison de vos rêves aux Sims, ensuite en bâtissant de Minecraft... Maintenant que vous êtes dans la construction, pourquoi ne pas modéliser de véritables bâtiments ? Et si en plus vous avez l'esprit d'équipe et le charisme vous avez trouvé la formation de vos rêves : BIM Coordinateur !

Le BIM, Building Information Modeling/Model/Management, est un **processus collaboratif qui rassemble les différents partenaires d'un projet de construction autour de données numériques** pour réaliser une maquette 2D et 3D.

Le BIM Coordinateur et la BIM coordinatrice regroupent et centralisent les travaux des BIM Modeleur. **Ils assurent la coordination des échanges entre les différents acteurs d'un projet de construction.** Ils veillent à la cohérence de ces échanges par rapport aux conventions de modélisation.

Le BIM Modeleur et la BIM Modeuse, eux, sont des dessinateurs de plans de bâtiments, à la seule différence qu'ils ont troqué leurs crayons et feuilles pour un ordinateur, une souris et une tablette numérique. **Ils réalisent des plans d'architecte via un programme de dessin assisté par ordinateur DAO**, tel que Archicad ou Revit. Les métiers liés au BIM sont des métiers d'avenir dans le secteur de la construction.



Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de
Modeleur et BIM Coordinateur :

Réaliser et/ou adapter des maquettes numériques : vous apprenez à configurer et à maîtriser le logiciel de modélisation. Vous exploitez les principales commandes du logiciel pour réaliser des maquettes, vous adaptez la configuration en fonction des conventions utilisées pour le projet.

S'intégrer dans une démarche BIM : vous apprenez le vocabulaire lié au BIM, vous développez les attitudes nécessaires au travail en équipe, vous apprenez à collaborer en direct et à distance. Vous respectez le plan d'exécution du projet selon les tâches qui vous sont attribuées.

Générer et fournir des livrables : conformément au plan d'exécution BIM, vous mettez en forme les documents graphiques tels que l'échelle des vues, les éléments en pages. Vous réalisez un rendu réaliste du projet avec différents points de vue, vous configurez des éclairages virtuels dans la maquette. Vous préparez la présentation de la maquette sur différents supports numériques.

Récupérer et exploiter les informations des maquettes numériques : à partir de la maquette BIM, vous savez extraire un métré, vous extrayez les données utiles pour réaliser le cahier des charges de construction ou pour consulter les informations techniques d'un composant ou d'un objet.

Collaborer avec les partenaires du projet : vous maîtrisez le partage de fichiers sur une plateforme collaborative afin d'alimenter la maquette. Vous participez à la mise à jour d'équipe sur une même maquette.

Coordonner les différents partenaires du projet : vous participez à l'élaboration du protocole BIM et au plan d'exécution, vous mettez en place et animez les réunions de travail, vous supervisez le travail d'équipe et veillez que chacun effectue bien les tâches attribuées.

Coordonner les maquettes numériques : vous vérifiez que les conventions de modélisation sont bien respectées par les différents partenaires du projet, vous détectez les conflits entre les différentes interventions sur la maquette, vous organisez le suivi et la coordination.

Alors si vous souhaitez dessiner sur votre tablette les plus grands bâtiments de demain, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous inscrire ! L'occasion pour vous d'analyser nos bâtiments...

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) et obligatoirement pour les demandeurs d'emploi de moins de 30 ans : 8h de cours généralement en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h sur toutes les années de formation ; non-rémunérées.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime incitant (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.



Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée BIM Modeleur dans une entreprise de construction, rénovation

Employé / Employée BIM Coordinateur dans une entreprise de construction, rénovation

Consultant indépendant / Consultante indépendante pour des sociétés de construction

Chef / Cheffe d'équipe de dessinateur en construction

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Travail sur le terrain et au bureau d'étude Contact client Travaux

Métier d'avenir

Finalité

Diplôme de Coordination et d'encadrement de BIM Coordinateur Au terme de la 1ère année : CeCAF de BIM Modeleur



Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Est admis à la formation de coordination et d'encadrement « BIM Coordinateur » la personne qui possède au minimum:

- soit un diplôme d'une formation de chef d'entreprise « secteur construction »
- soit un diplôme d'une formation de coordination et d'encadrement « secteur construction »
- soit un diplôme de Bachelier en architecture
- soit un diplôme de Bachelier en construction
- soit un certificat de qualification délivré à l'issue d'une 7ème technique de qualification:
 - Technicien en encadrement de chantier
 - Technicien spécialisé en métrés et devis
 - Dessinateur/Dessinatrice DAO en construction

Des prérequis techniques sont exigés à l'entrée en formation

Maîtriser les notions élémentaires du dessin technique

- Réaliser des relevés en utilisant le matériel adéquat.
- Identifier les différents éléments architecturaux, structurels et techniques.
- Identifier les contraintes architecturales, techniques et paysagères
- Effectuer des croquis.
- Identifier des éléments de référence sur un plan de géomètre et/ou d'implantation.
- Maîtriser les normes de dessin technique.

Maîtriser un système d'exploitation

- Maîtriser les notions élémentaires en informatique (créer, déplacer, renommer, supprimer des fichiers/dossiers).
- Comprendre et utiliser une arborescence pour le stockage (local et/ou distant) des données.



L'auditeur devra également maîtriser un des logiciels de dessins suivants à savoir ARCHICAD et/ou REVIT.

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'IFAPME.

L'accès à cette formation pourrait être octroyé aux détenteurs de titres officiels de compétences validées ou acquises en formation (par exemples : certificat de compétences acquises en formation, certificat de formation professionnelle spécifique, titres de validation de compétences) et qui justifient une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une profession en lien avec la formation.

Pour pouvoir être prise en considération, l'activité professionnelle doit avoir été exercée au cours des dix années précédant la demande d'inscription aux cours.

Aptitudes

Le BIM Coordinateur et la BIM coordinatrice doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, prestataires, travail en équipe, représentants, fournisseurs... Vous coordonnez les acteurs présents autour du projet.

Flexibilité : votre emploi du temps dépend de l'activité des collaborateurs sur le projet, vous coordonnez les activités et gérez la collaboration entre les différents acteurs avec diplomatie.

Esprit d'analyse : vous êtes confronté au quotidien à différentes propositions en termes de modélisation. Parfois des problèmes surviennent dans les maquettes, vous devez donc analyser les causes possibles des erreurs et les solutionner avec les collaborateurs et modelleurs.

Rigueur et discipline : vous dessinez des maquettes pour des bâtiments qui doivent être construits, vous faites preuve d'une grande rigueur pour éviter toute erreur sur les plans et la modélisation. Vous veillez au bon respect des normes et des conventions de modélisation afin de prévenir toute erreur.



Programme

1ère année : BIM Modeleur

K82/25 Sensibilisation et enjeux du BIM(8h)

K82/25 Outils numériques et gestion de chantiers (32h)

K82/25 Gestion d'un logiciel BIM et d'une plateforme de partage(88h)

K82/25 Gestion d'un logiciel BIM : Stabilité : (20h)

K82/25 Gestion d'un logiciel BIM et d'une plateforme de partage (88h)

K82/25 Gestion d'une démarche collaborative BIM (16h)

K82/25 Communication (20h)

K82/25 Maquette d'exécution BIM (travaux pratiques) (72h)

2ème année : BIM Coordinateur

K82/26 Gestion d'une démarche collaborative BIM (76h)

K82/26 Communication (20h)

K82/26 Encadrement de stage (8h)

K82/26 Suivi TFE (20h)

K82/26 Management d'équipe (24h)

K82/26 Communication (32h)

K82/26 Suivi du projet technique (20h)



Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, Embuild (<https://embuild.be/fr>) et Constructiv (<https://constructiv.be/fr-BE>) en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : [la liste des formations concernées](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval>)

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-reconstruction-formations>)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B et le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire) (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#cheque-mobilite-beneficiaire>)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur [notre actualité consacrée au Plan de reconstruction](https://www.ifapme.be/reconstruction) (<https://www.ifapme.be/reconstruction>) .



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le **Centre IFAPME** (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une **formation à un "métier en pénurie"** (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un **poss** financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité**

la **preuve de votre inscription** à la formation.

Sites de formation

Braine-le-Comte, Les Isnes - G1, Liège - Château Massart.

